

S'Dorfblättla

▶▶ *Le mot du Maire*

**M**esdames, Messieurs  
Liewie Jungholtzer Bürgerin und Bürger

Et oui, c'est déjà la période de Noël, les jours et les mois défilent et les fêtes de fin d'année approchent à grands pas. À cette occasion, la commune s'est drapée de ses plus beaux atours pour enchanter, pendant plus d'un mois, notre quotidien. Cette féerie de Noël reflète le dynamisme qui anime notre commune et je remercie toutes celles et tous ceux qui, remplies par cet esprit de générosité, œuvrent au service du bien commun pour faire de cette période un vrai temps de partage, d'échanges et de plaisirs.

La magie de Noël s'est emparée de notre beau village, les illuminations de Noël viennent apporter un peu de gaieté et de réconfort en ces temps difficiles où nous nous posons souvent la question, mais où va le monde ?

Difficile pour moi en écrivant ces quelques lignes de ne pas penser à la situation internationale, ses impacts sur notre pays et les menaces qui pèsent sur notre civilisation occidentale. La liste des conflits est tout à la fois édifiante et particulièrement inquiétante. À l'heure de la mondialisation, ces conflits ne restent pas localisés dans leurs zones d'émergence mais ils s'exportent ébranlant ainsi le socle de notre République et de ses valeurs. Toutefois, gardons à l'esprit que la haine n'a pas sa place dans notre société, préférons la fraternité à la division.

Pour autant, que pouvons-nous faire ? Comment réagir face à ces situations ? Je pense que chacune et chacun d'entre nous s'est, au moins une fois, posé la question comme nous nous les sommes bien entendu également posées au niveau de la municipalité et nous pensons que les meilleures réponses dont nous disposons pour inverser cette terrible dérive sont nos actions en faveur du bien vivre ensemble et dans l'accompagnement des jeunes générations ; préparons nos jeunes à être demain des adultes responsables et des citoyens éclairés. Plus que jamais soyons unis et déterminés pour réaffirmer nos valeurs, et ceci même si nous constatons bien souvent le désengagement, voire le mépris de l'Etat envers les collectivités locales. Et là je ne citerais qu'un exemple, celui de la taxe d'habitation ! Supprimée par l'Etat, certes compensée, mais seulement sur les bases de 2018, ce qui dans un grand nombre de communes a engendré un manque de recettes ! C'est sans doute par souci d'un égalitarisme bien particulier que ce sont les seuls propriétaires qui vont contribuer aux finances communales. Beau cadeau à la jeune génération montante qui voudrait encore accéder à la propriété !

Nous voici arrivés à mi-mandature (2020-2026) et on peut

le dire, que nous ne bénéficions pas d'un environnement positif, mais nous gardons foi en l'avenir de notre village.

À quelques jours d'aborder une nouvelle année, au nom de l'ensemble des élus et personnels communaux, je suis heureux de vous présenter nos meilleurs vœux. Puisse 2024 vous apporter santé, bonheur et réussite pour vous-même et l'ensemble de vos proches.

Je forme également des vœux pour notre commune. Plus que jamais, après plusieurs années successives de crises, sanitaires, économiques, sociales et un contexte de tensions internationales créant un environnement anxio-gène et des conditions difficiles pour les plus fragiles, restons rassemblés et unis.

Pour Jungholtz, cette nouvelle année sera dans la continuité de ce que nous avons déjà engagé avec la mise en œuvre concrète de plusieurs actions d'entretien et de rénovation de notre patrimoine mais aussi des actions de renforcement des liens sociaux et intergénérationnels. Ces dernières sont majoritairement basées sur cet engagement altruiste, le bénévolat, qui incarne l'idée que chacun a un rôle à jouer pour le bien commun. Offrir son temps, son énergie et ses compétences, c'est là l'essence même du bénévolat. Sa valeur est multifacette, il favorise la cohésion communautaire et améliore la qualité de vie pour tous. Sur le plan social, le bénévolat combat l'isolement, l'exclusion, la marginalisation et contribue à la construction d'une société plus juste. Du point de vue humain, être bénévole insuffle un sens à la vie et élargit notre vision du monde. De nombreux bénévoles, jeunes et moins jeunes, œuvrent au sein des associations de notre village. Leur engagement discret est le moteur de la vitalité de notre village. C'est grâce à leur dévouement que le village rayonne et que le passage de témoin intergénérationnel peut se faire.

Je tiens tout particulièrement à les remercier pour leur dévouement et leur contribution indispensable pour que Jungholtz reste un havre de paix où il fait bon vivre.

Je vous souhaite à toutes et tous de très belles fêtes de fin d'année entourés de ceux qui vous sont chers.

Meilleurs Vœux pour la nouvelle année.

Guy Habecker ■



**Je vous invite dès à présent à la cérémonie des Vœux de la commune qui se tiendra le Vendredi 5 Janvier 2024 à 19h à la salle polyvalente. Un moment de convivialité et de partage mais aussi un rendez-vous citoyen pour évoquer 2023 et aborder les projets de 2024.**

# Messe du souvenir

UNC - 22 octobre 2023



Comme tous les ans, la Basilique de Thierenbach accueille des fidèles invités par l'UNC (Union nationale des combattants) pour une messe en mémoire des décédés de l'association et de ceux de toutes les associations patriotiques ainsi que les Morts pour la France.

Les drapeaux et les sections départementales, alignés sur le parvis de la Basilique ont accueilli les nombreuses personnalités et les fidèles pour une cérémonie très émouvante.

A l'issue de la messe, les nombreuses personnalités ont remercié tous les porte-drapeaux.

L'histoire de l'UNC se confond, depuis plus de cent ans, avec la grande Histoire. Les dirigeants de l'UNC ont toujours à cœur d'accueillir tous les combattants des différents conflits et les personnes qui désirent la rejoindre pour faire rayonner en France et dans le monde ses valeurs : action sociale, défense des droits, civisme et mémoire.

*L'UNC voit le jour dans les années 1920. Son premier président est Albert Geiss originaire de Guebwiller, il est le directeur des tuileries mécaniques d'Eguisheim. Le siège du groupe du Haut-Rhin est au 26, rue Roesselmann à Colmar jusqu'en 1940.*

*Dès sa création, le groupe UNC du Haut-Rhin, sous l'égide de son président Albert Geiss, fait une vaste campagne dans le département pour l'édification dans chaque village d'un monument aux Morts. Puis sont créées les sections locales UNC. En 1939/1940, le Haut-Rhin compte 165 sections avec un effectif de 19 500 membres !*

*En 1929, Albert Geiss monte à Paris avec 89 Alsaciens pour demander l'attribution de la carte du combattant aux personnes des trois départements de l'Est, incorporés dans l'armée allemande en 1914/1918. Il sera entendu par le gouvernement de l'époque.*

*En 1938, est édité un fascicule guide pratique des Anciens Combattants en français et en allemand : « Ce que doit savoir tout Ancien Combattant, ses droits, ses devoirs ».*

Quelques photos de cette commémoration haute en couleurs.



# Commémoration...

## Commémoration de l'armistice de 1918

Samedi 11 novembre 2023

L'année 2023 marque le 105e anniversaire de l'Armistice signé en 1918 et qui mit fin aux combats de la Première Guerre mondiale. Les représentants de Jungholtz, Rimbach-Zell et Rimbach se sont rassemblés devant les monuments aux morts pour écouter le message de Sébastien Lecornu, ministre des Armées et de Patricia Mirallès, secrétaire d'Etat auprès du ministre des Armées chargée des Anciens combattants et de la Mémoire puis déposer une gerbe au pied du monument.

Ce geste symbolique rend hommage à ceux tombés au service de notre pays et nous rappelle la valeur inestimable de leur sacrifice.

La présence de chacun lors de cette cérémonie était un témoignage du respect et de la gratitude que l'on doit à nos anciens combattants. Le 11 novembre demeure une date importante pour se souvenir de l'histoire de notre nation et des leçons que nous pouvons en tirer.

Cette cérémonie du 11 novembre nous rappelle que le devoir de mémoire est un devoir collectif et nous sommes fiers de faire partie d'une communauté qui n'oublie pas ceux qui ont donné leur vie pour notre liberté.

La cérémonie a été rehaussée, et ceci dans les trois villages, par le chant de la Marseillaise entonné par les enfants du chalet que nous remercions chaleureusement pour leur participation et leur prestation empreinte de beaucoup d'émotion. Un grand merci aussi à l'ensemble des participants pour leur présence à cette célébration commémorative.

Le verre de l'amitié a été pris dans la salle du





## COLLECTE DE SAPINS DE NOEL

Après les festivités, la municipalité vous propose une collecte des sapins de Noël jusqu'au 20 janvier.

Vos arbres seront broyés et réutilisés en copeaux et paillage pour les massifs de la commune. Ils retrouveront ainsi une seconde vie.

Points de collecte : Salle polyvalente

## Le Pass'Sport, c'est quoi ?

**PASS SPORT**  
revient pour la saison 2023-2024

**Bénéficiez d'une déduction de 50 euros dans un club sportif éligible !**

Le Pass'Sport est réservé aux familles qui perçoivent l'allocation de rentrée scolaire, l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé ou l'allocation aux adultes handicapés et les étudiants boursiers.

Toutes les informations sur [www.sports.gouv.fr/pass-sport](http://www.sports.gouv.fr/pass-sport)

Le Pass'Sport est une aide à la pratique sportive de 50 euros par enfant pour financer tout ou partie de son inscription dans une structure sportive.

Le Pass'Sport est une mesure "pouvoir d'achat" destinée à offrir aux enfants et aux jeunes les plus éloignés de la pratique sportive, en raison d'un handicap ou pour des raisons financières, un accès facilité à une pratique sportive pérenne dans le temps en bénéficiant d'un cadre structurant et éducatif comme le club sportif peut en proposer.

<https://www.pass.sports.gouv.fr>

## Médailles et nominations chez les sapeurs-pompiers

Les sapeurs-pompiers du vallon de Rimbach organisaient leur traditionnelle célébration de Sainte-Barbe, protectrice des mineurs, des pompiers et des artificiers. La cérémonie était présidée par Alain Furstenberger, maire de la commune de Rimbach et président du SIVU du vallon entouré de Angélique Muller, maire de Rimbach-Zell, de Guy Habecker, maire de Jungholtz et de Francis Laucher, adjoint à Jungholtz et vice-président du SIVU (Syndicat intercommunal à vocation unique).

La cérémonie de ce samedi 2 décembre a été l'occasion de célébrer le changement de chef de corps, les 20 ans et 10 ans de présence au sein du corps des pompiers bénévoles du vallon de trois d'entre eux et le passage au grade 2<sup>ème</sup> classe du jeune SP recruté en septembre 2022. A noter que 4 JSP sont en formation pour assurer la relève.



Dans le cadre des nominations, le caporal chef **Vincent Régent a été promu nouveau chef de corps** en remplacement de l'adjudant Gatien Feindry, militaire au régiment du Tchad et chef de corps pendant 6 ans, qui a fait part de sa démission pour raisons professionnelles liées à un départ au printemps prochain vers l'Outre-mer. Deux autres nominations ont été annoncées : le caporal Nicolas Balleux a été promu sergent et le sapeur Philippe Roess passe 1<sup>ère</sup> classe.



L'ancien et le nouveau chef de corps Gatien Feindry et Vincent Régent

Médaille de bronze pour dix ans de service au caporal chef Vincent Régent

Médaille d'argent pour 20 ans de service au caporal Vincent Hegy

Médaille de bronze pour dix ans de service à la caporale Amandine Hummel

**RAPPEL**

## BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Le temps passe à la vitesse grand V et nous sommes toujours en attente de photos pour préparer le 40<sup>ème</sup> anniversaire de notre bibliothèque municipale.

L'objectif est d'organiser une exposition photos (voir bulletin n°39 de mars 2023) ; à ce jour, seule une dizaine de photos de classe sont disponibles ...

Nous sommes persuadés que ces trésors dorment dans vos tiroirs ... Un GRAND MERCI à vous de bien vouloir les déposer à la mairie sous enveloppe à votre nom, le temps de les scanner pour les besoins de l'exposition. Elles vous seront très rapidement restituées.



# La vie dans le village

## Repas de Noël des Seniors

En ce dimanche 26 novembre, la commune a invité ses seniors à venir partager à la salle polyvalente un "repas de Noël".

Après quelques mots du maire, Guy Habecker, qui a souhaité la bienvenue aux seniors les remerciant de leur présence, c'est le Père Fabien Marie Neff qui s'est présenté et expliqué le parcours qui l'a mené jusqu'à Thierenbach.



Les seniors les plus âgés présents au repas étaient Jeanne POGGI, notre doyenne toujours alerte du haut de ses 99 ans révolus, et Joseph LAPP, 91 ans. Quel bonheur de pouvoir les cotoyer, discuter et tirer les leçons de leur art de vivre, simple, proche de la nature et plein de bon sens.



Dans une salle bien décorée par les membres du conseil municipal et l'équipe technique, une centaine de seniors se sont arrangés pour être présents, flairant des festivités de qualité ; ils ont tenu à faire honneur au rendez-vous festif et à profiter de l'animation proposée par Tony.



Pour beaucoup, cette rencontre est un moment convivial très agréable, un moment propice aux bons vœux, un moyen de briser, le temps d'une après-midi, une routine parfois trop solitaire. Faire des rencontres, discuter, partager un bon moment, c'est donc surtout ça la raison principale qui explique l'engouement autour de ce repas.

Une fois la traditionnelle bûche dégustée, la fête ne s'arrête pas pour autant. Pour les plus motivés, c'est l'heure de la fête et de lâcher ses meilleurs pas de danse sur la piste pour que ce moment de partage dure encore toute l'après-midi.

Et ce n'est pas René, 93 ans, habitant de Mulhouse, venu rejoindre sa fille et son gendre qui nous dira le contraire ...



# La vie dans le village

## La marche des Manalas



Succès incontestable, malgré une météo incertaine, pour la 1<sup>ère</sup> Marche des Manalas. Une animation proposée par la commune pour aller à la rencontre de Saint Nicolas.

Les enfants accompagnés de leurs parents se sont retrouvés au parc où les attendait la compagnie des Nazes avec un exercice de sapins jongleurs...

Puis c'est le départ, équipés de batons lumineux, pour une marche à travers le vignoble à la recherche de Saint Nicolas.

Pour les enfants, effectuer, à la tombée de la nuit, un parcours inconnu, en suivant un itinéraire jalonné de bougies et de bûches scandinaves, mais quelle aventure ! ...

...puis avoir la surprise de rencontrer des lutins et autres personnages de contes, bien gentils, distribuant manalas, clémentines et chocolat chaud pour se réchauffer...

Un peu plus loin, au détour du chemin, découvrir les conteuses qui les attendaient avec de très belles histoires de Saint Nicolas...



# La vie dans le village

## La marche des Manalás

Avant de découvrir le spectacle des arts du feu ...



Un spectacle grandiose au milieu des vignes organisé par la troupe de Quendor.

La nuit est déjà tombée, le froid gagne et il est temps de revenir vers le parc pour y retrouver, devinez qui ? ... mais Saint Nicolas bien sûr ! Qui lui aussi a les poches pleines de bonbons pour les enfants sages.

Sur l'esplanade du terrain de basket Maxime est à la manœuvre avec son four à tartes flambées fort appréciées tout comme le vin chaud et le chocolat chaud.



On pourrait dire – et ce serait exact – que le pari est plus que réussi.

Bravo à toute l'équipe organisatrice et rendez-vous pour une nouvelle aventure à la rencontre de Saint Nicolas dans un an.

## Le marché de Noël organisé par Natur'Elles MAM - Maison d'assistantes maternelles



# DOSSIER TRAVAUX



## Sécurisation du village

Les ralentisseurs installés en sortie d'agglomération, rue de Rimbach et rue de Soultz, tout particulièrement, ont suscité plusieurs commentaires et questionnements quant à leur utilité !

En effet on peut se demander pourquoi ce ralentisseur alors que le véhicule va s'engager sur une route départementale ?

Eh bien tout simplement parce que le constat a été fait que certains conducteurs irrespectueux se déportent sur la voie de gauche qui était sans ralentisseur ! D'où l'implantation du ralentisseur sur les deux côtés de la chaussée.

**Rappelons que les ralentisseurs sont implantés pour réduire la vitesse, ils ont pour objectif premier de sécuriser la route.**

Sans l'irrespect de certains, sans les vitesses excessives ou inadaptées dans l'agglomération, nous ne serions pas dans l'obligation de mettre en œuvre ce type d'infrastructure ! ■

## Enrochement de l'étang réalisé, berges sécurisées.



## Gestion du patrimoine vert

L'année se termine et un autre dossier à étudier suite au contexte préoccupant induit par les épisodes de sécheresse : la gestion du patrimoine vert.

Le service technique a été renforcé par le recrutement d'un agent à mi-temps afin de pouvoir répondre à un surcroît d'activité, lié à la prise en charge de l'entretien du cimetière israélite. Cette nouvelle mission faisant suite à l'accord avec le consistoire, via un bail emphytéotique de 99 ans au profit de la commune, pour la prise en charge de la gestion des trois appartements de la rue de l'usine.

Aujourd'hui le service technique est donc composé d'un agent à temps plein et un mi-temps (ce qui facilite également la continuité de service en cas d'absence de l'un des agents), avec parfois l'appui d'un saisonnier en été.

Le passage au "zéro-phyto" a nécessité d'intégrer des principes de gestion écologique en amont des projets d'aménagements ou de réorganisation des espaces.

La gestion différenciée a été mise en œuvre, en privilégiant les espèces végétales régulatrices, les espèces moins gourmandes en eau, mais aussi le passage à la mise en place de plantes bisannuelles ou vivaces ou même l'intégration d'une végétation spontanée... qui est un levier puissant pour protéger et ramener la biodiversité dans l'espace public, encore faut-il que les citoyens acceptent cette végétation spontanée et portent un regard bienveillant sur ces nouvelles pratiques (désherbage manuel, fauche tardive, etc...).

En clair un ensemble d'actions nécessitant la prise en compte de la biodiversité et la mise en œuvre d'autres alternatives, tout en gardant un œil sur les espèces exotiques envahissantes qui font l'objet d'un plan de lutte spécifique (la renouée du Japon, l'ambrosie ou encore la berce du Caucase classée dangereuse par l'ANSES). Sans oublier de garder le cap : "fleurir et entretenir nos espaces verts pour que notre village soit à la hauteur de nos ambitions". ■

*Une mauvaise herbe est une plante qui a maîtrisé toutes les compétences de survie, sauf celle d'apprendre à grandir dans le rang ...*





## Le fleurissement de l'automne ...

*Juste pour la beauté de cet arbre majestueux au début de l'automne ...*



Tout au long de l'année, l'équipe technique œuvre pour innover, fleurir, décorer et mettre en valeur nos espaces verts. Mais avec les aléas climatiques, la flore a du mal à survivre et "nos artisans du végétal" doivent rivaliser d'imagination pour maintenir ce cadre de vie agréable. Le label "Villes et Villages Fleuris" prend, lui aussi, en compte les événements météorologiques extrêmes et la grille d'évaluation du label intègre désormais "la gestion environnementale", gestion de l'eau, limitation et valorisation des déchets verts, développement durable et respect de la biodiversité ... La "démarche embellissement" va donc bien au-delà du classement et de la compétition.

du label (le jury passe dans les communes environ tous les trois ans).

Aujourd'hui il s'agit de porter moins attention à l'esthétique des plantes qu'à leurs compétences. Heureusement que la municipalité a su prendre à temps les dispositions nécessaires pour préserver en grande partie le fleurissement du village tout en tenant compte des restrictions sur l'usage de l'eau.

Le fleurissement est "un travail sur le long terme" qui met en avant la mise en scène des fleurs plantées dans les jardins et espaces publics et soulève les enjeux sociaux, mais aussi économiques, symboliques, affectifs...

Quel que soit le contexte, le fleurissement reflète des façons de s'inscrire dans un territoire et de dialoguer avec l'autre.

«L'aménagement du cadre de vie, le respect et la connaissance de l'environnement, le développement équilibré du territoire national sont aujourd'hui des thèmes majeurs qui intéressent l'ensemble de la population.»



La commune avait obtenu la première fleur pour la qualité de son fleurissement. Une juste récompense de plusieurs années d'efforts pour rendre le village agréable, tant pour les habitants que pour les nombreux automobilistes qui circulent sur cette artère. Mais la route est longue pour l'obtention d'une fleur supplémentaire

**Environnement.** Fleurir pour améliorer la qualité de la vie. Les fleurs engagent au respect de l'environnement : on respecte plus facilement un paysage fleuri qu'une zone détériorée.

**Tourisme.** La qualité de l'environnement fait partie intégrante d'un art de vivre et de la mise en valeur d'un patrimoine historique. On séjourne plus longtemps dans un cadre agréable à l'œil et dans les villes où la nature est présente. Par des taches de couleurs, on montre au passant ce qu'il n'aurait peut-être pas vu, on lui apprend en quelque sorte à mieux regarder.

**Jardinage.** Le jardin est un lieu de vie et de création, un espace préservé, un lieu de détente et de bien-être, le lieu d'une harmonie retrouvée entre soi et les autres. Terrasses et jardins fleuris sont autant de touches de couleur qui ensemble composent cette belle harmonie d'un village où il fait bon vivre.

Extrait de "En son Jardin" - Ethnologie du fleurissement de Martine Bergues - Ouvrage qui retrace l'évolution au fil du temps du règlement du concours du CNFF (Comité National pour le Fleurissement de la France)

Le fleurissement évolue au rythme des modes et doit répondre à la sensibilité du public auquel il est destiné. Aujourd'hui on ne fleurit pas une ville comme il y a vingt ans.

Vivaces contre annuelles, aspect naturel contre aspect ordonné, ces principes de fleurissement deviennent les nouvelles règles.



### Les Paniers du Forum du Local

Cette belle initiative proposée par le "groupe citoyens" qui consistait en une mise en relation des citoyens avec le prestataire "Forum du Local" qui assure la distribution de paniers de légumes et produits locaux n'a pas rencontré le succès escompté. Cette prestation est donc interrompue.

Le chalet acquis par la commune, installé dans le jardin du Café du Ballon et mis à disposition à titre gracieux du Forum du Local, a donc été déplacé temporairement dans le parc, pour les besoins de l'animation "la Marche des Manalas". Il est à présent en attente de sa nouvelle destination et utilisation.

# INFORMATIONS CITOYENNES

Le plan Vigipirate a été rehaussé le 13 octobre au dernier au niveau « Urgence Attentat »

Ce niveau permet d'assurer la mobilisation exceptionnelle de moyens et de diffuser des informations susceptibles de protéger les citoyens. Les manifestations programmées peuvent évoluer selon la situation d'actualité.



## Le conseil municip@l en bref

Le prochain conseil municipal aura lieu le lundi 18 décembre 2023 à 19h.

Lors de la séance du 9 octobre, 22 points étaient à l'ordre du jour dont : la location de chasse pour la période 2024-2023, la création d'une place de retournement à l'extrémité de la rue des cigognes, l'acquisition d'une parcelle de la forêt Sainte-Anne, mais aussi la composition de la commission communale de contrôle des listes électorales, les demandes de subvention pour les travaux de sécurité en traverse

## Rappels de la réglementation

### Coupe des branches d'arbres, arbustes ou haies qui dépassent des clôtures

La mairie est régulièrement saisie de plaintes d'habitants obligés de descendre des trottoirs (déjà très étroits dans notre village) et donc obligés de marcher sur la route, car des propriétaires ne taillent pas leurs haies.

Elles dépassent très largement sur l'espace public, mettant en danger les piétons. En cas de manquement à ces règles, la collectivité publique pourra intervenir aux frais du résident.

### Chiens errants !

n'en faites pas un criminel, tenez le en laisse !  
Un chien errant est un danger pour ses congénères mais aussi pour les enfants et les promeneurs, et un risque potentiel pour les automobilistes. Sans oublier que certaines personnes peuvent être atteintes de cynophobie\* !

d'agglomération, les délibérations budgétaires modificatives et la création d'un emploi temporaire d'adjoint technique polyvalent à mi-temps à pourvoir au titre d'un accroissement temporaire d'activité.

Vous pouvez retrouver les délibérations du conseil municipal sur le site internet de la commune :

<https://jungholtz.fr/informations-communication/ordre-du-jour-des-reunions-du-conseil-municipal/>

et sur le panneau d'affichage à l'extérieur de la mairie.

Tout accident provoqué par un chien non tenu en laisse engage la responsabilité exclusive de son propriétaire qui encoure des sanctions pénales.

\* La cynophobie est la peur intense et irréprouvable des chiens.

## Balayage des trottoirs et enlèvement de la neige

Chaque riverain doit balayer son trottoir et les caniveaux au droit de sa propriété. En saison hivernale, il doit procéder au déneigement de son trottoir et, en cas de verglas, répandre du sel ou du sable pour éviter que des piétons ne chutent, ce qui pourrait engager sa responsabilité.

Les bacs à sel, mis à la disposition des citoyens par la commune, **sont exclusivement réservés** pour dégager les zones publiques, les trottoirs en priorité. Ce sel n'est en aucun cas destiné à dégager les espaces privés. Les bacs sont régulièrement approvisionnés, inutile de constituer des réserves personnelles.

## PLAN GRAND FROID

Le plan grand froid est activé du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars, il permet aux personnes isolées, âgées ou fragiles de bénéficier d'une vigilance particulière de la part de la commune.

Pour bénéficier de ce service, vous pouvez demander votre inscription sur le registre "canicule - grand froid" auprès du secrétariat de mairie :

☎ 03 89 62 22 11 ou mail : [mairie.jungholtz@wanadoo.fr](mailto:mairie.jungholtz@wanadoo.fr)

L'inscription est facultative et confidentielle et peut être faite par l'intéressé, par des personnes de sa famille ou de son entourage.

Les personnes inscrites peuvent modifier les données nominatives à tout moment.

Les conseils en cas de grand froid

Habillez-vous chaudement, de plusieurs couches de vêtements, avec une couche extérieure imperméable.



Source : Météo France

Évitez les sorties le soir et la nuit.

De retour à l'intérieur, alimentez-vous convenablement et prenez une boisson chaude.

Pas de boisson alcoolisée.

Attention aux appareils utilisés pour vous chauffer. Les chauffages d'appoint ne doivent pas fonctionner en continu. Ne jamais utiliser des cuisinières, braséros, etc. pour se chauffer.

Ne bouchez pas les entrées d'air de votre logement

Risque mortel d'intoxication au monoxyde de carbone

Aérez votre logement quelques minutes chaque jour, même en hiver.



La navette des neiges à destination du Markstein, mise en place par la CCRG, reprend du service. Elle circulera du **23 décembre 2023 au 31 mars 2024** :

- ✓ tous les samedis, dimanches et mercredis durant la période scolaire ;
- ✓ tous les jours pendant les vacances scolaires de la zone B (du 23/12 au 07/01 et du 24/02 au 11/03).

La circulation est conditionnée aux conditions d'enneigements. La navette ne fonctionnera pas les 25 décembre et 1<sup>er</sup> janvier.

**Horaires et infos pratiques sur le site de la CCRG :**

<https://www.cc-guebwiller.fr/mobilite/la-navette-des-neiges-reprend-du-service/>

## INFORMATIONS CITOYENNES

### RAPPEL : REPRISE DES CONCESSIONS PERPÉTUELLES

Comme vous avez pu le constater lors de vos passages au cimetière, une procédure de reprise des concessions perpétuelles abandonnées a été lancée. La procédure dure une année pendant laquelle chaque famille (descendants ou ayants droit) peut intervenir pour remettre la concession en état.

Ainsi, sans intervention avant le mois de juillet 2024 la commune sera en droit de reprendre les concessions abandonnées.

La liste des sépultures soumises à cette procédure est également consultable en mairie.

L'opération permettra également d'améliorer l'aspect général du cimetière, suite à la suppression totale de l'usage des pesticides complique l'entretien par les services techniques avec des conséquences sur la prolifération des herbes sauvages.

C'est pourquoi de nouvelles solutions (revêtement perméable, engazonnement ...) sont en cours d'étude pour améliorer cette situation. Le cimetière, aussi, sera géré écologiquement. L'enherbement des surfaces gravillonnées y prend bien.

Entre les tombes, espaces fastidieux à entretenir, pousseront à terme de petites prairies fleuries.



## Sécurité routière ...

**La route est un espace qui se partage, ce qui implique un respect mutuel de la part de ceux qui s'y déplacent.**

Le cycliste, tout comme l'automobiliste, doit appliquer les règles du Code de la route qui garantissent sa sécurité et celle des autres usagers. Pour rouler en toute sécurité, le cycliste doit impérativement disposer d'un vélo en bon état, bien équipé et surtout connaître et appliquer les règles élémentaires de déplacement, en ville et hors agglomération, de jour, comme de nuit.

La pratique du vélo **interdit de porter à l'oreille tout dispositif susceptible d'émettre un son** (écouteurs, oreillettes ou casque audio). L'usage du téléphone tenu en main est également interdit.

Prudence et vigilance sont de rigueur !



Ne transportez pas de passager, sauf sur un siège fixé au vélo. Si le passager a moins de 5 ans, ce siège doit être muni de repose-pieds et de courroies d'attache.



A une intersection, ne vous positionnez jamais le long d'un camion ou d'un bus, en dehors du champ de vision du conducteur. **Faites-vous voir.**



Le Code de la route s'applique aux cyclistes comme aux autres usagers. Chaque infraction est passible d'une amende.




En cas d'intempéries, augmentez vos distances de sécurité et soyez prudent lorsqu'un véhicule vous double.


## LES ÉQUIPEMENTS OBLIGATOIRES ET CONSEILLÉS



Pour le cycliste

- **Port du casque obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans** conforme à la réglementation relative aux équipements de protection individuelles. Le casque doit être attaché. 
- **Port de gants de vélo et lunettes de soleil.**
- **Port du gilet de sécurité réfléchissant obligatoire pour tout cycliste et son éventuel passager** circulant hors agglomération, de nuit ou par mauvais temps.

Pour le vélo

- **2 freins, avant et arrière, en bon état de fonctionnement** 
  - Des **dispositifs rétroréfléchissants** : de couleur rouge à l'arrière, de couleur blanche ou jaune à l'avant, de couleur orange sur les côtés et sur les pédales
  - Des **feux de position** : l'un émettant une lumière jaune ou blanche à l'avant et l'autre une lumière rouge à l'arrière
  - Un **avertisseur sonore** : le son doit être entendu à 50 mètres au moins.
- NB** : si un vélo transporte une remorque dont la largeur dépasse 1.30 mètre, les dispositifs d'éclairage doivent être ajoutés à cette dernière (catadioptres, feux de position).

# État Civil

## ▶▶ Grands Anniversaires (70 ans et plus)

BERBETH	Béatrice	21/12/1950
ERISMANN	Jean-Louis	15/12/1946
LAUCHER	Marcel	06/12/1939
LAUCHER	Pierre	28/12/1942
LEDERMANN	Gilbert	09/12/1942
MEHR	Alia	01/12/1949
PALERMO	Salvatore	12/12/1951
ROTHUT	Marie Claire	01/12/1945
WAGNER	Christian	24/12/1953

### JANVIER

EL HAMSAOUI	Abdelkader	01/01/1950
FEY	Harald	15/01/1941
HEINRICH	Marcel	07/01/1945
ISSLER	Marie Antoinette	25/01/1947
KARISSI	Jmia	01/01/1935
KIHL	Marie Antoinette	13/01/1946
MOEGLIN	Francis	25/01/1952
MULLER	Martine	19/01/1953
PICCIOLI	Yvette	15/01/1954
RISSE	Marie	15/01/1937
ROSEMARY	Nedka	11/01/1941
ROTTY	Paul	20/01/1948
SCHLURAFF	Gilbert	16/01/1948
SEILNACHT	André	29/01/1940
STOECKLE	Marie-Claire	29/01/1939
SUTTER	Béatrice	18/01/1949
WIMMER	Jean Marie	08/01/1950

### FEVRIER

ANSEL	Marie	11/02/1937
ARNOLD	Daniel	21/02/1937
BIEHLER	Gilbert	08/02/1952
BURGER	Yves	24/02/1949
FRICKER	Claude	01/02/1926
LEHNER	Marguerite	20/02/1938
MONA	Sophie	04/02/1934

### MARS

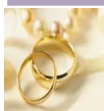
AULLEN	Roger	08/03/1951
AULLEN	Marie	02/03/1945
BERTSCH	Rolande	16/03/1954
CHRISTMANN	Maria	03/03/1940
CLEMENTZ	Eugénie	09/03/1932
FAHR	Lucienne	26/03/1947
FRICKER	Gisèle	23/03/1944
GIARDINO	Jean Paul	29/03/1941
HAMMERER	Gabrielle	04/03/1954
HEINRICH	Daniel	07/03/1942
LAURENT	Denise	15/03/1951
LEDERMANN	Andrée	29/03/1947
REYER	Yvette	03/03/1951
TOIGO	Pierrette	22/03/1935

Si vous constatez un oubli ou que vous ne souhaitez pas qu'une information relative à un événement d'état civil apparaisse dans le bulletin municipal, n'hésitez pas à le signaler, de préférence par mail.

## ▶▶ Naissances ...



## ▶▶ Mariages & Pacs



**Marine DRONEN & Nicolas SLEDZLONA**

le 21/11/2023

**Stéphanie CRISPIN & Sébastien LAUCHER**

le 19/12/2023

Toutes nos Félicitations, que la joie et le bonheur guident chacun de vos pas, chacun de vos gestes, dans cette merveilleuse aventure qu'est la vie d'un couple.

## ▶▶ Décès

**Gérard HESSE** né le 21/06/1935 - † 13/12/2023

Parti trop tôt, parti trop vite... en ces instants de peine, nous adressons nos sincères condoléances à sa famille.

# Dates à noter

<b>Vendredi 5 janvier 2024</b>	<b>Vœux du Maire à 19h dans la salle polyvalente</b>
<b>27 &amp; 28 janvier</b>	<b>Exposition avicole</b>
<b>12 février</b>	<b>Distribution des sacs de tri &amp; biodéchets 13h30 à 17h30 à la mairie</b>
<b>Date à définir</b>	<b>Loto</b>
<b>17 mars</b>	<b>Carnaval</b>
<b>31 mars</b>	<b>Dimanche de Pâques</b>

## MAIRIE HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi	9h à 12h	17h à 18h
Mardi	9h à 12h	-
Jeudi	-	14h à 16h



Permanence du Maire et des élus  
**lundi de 18 à 20h**  
ou sur rendez-vous  
**Téléphone 03 89 62 22 11**  
mairie.jungholtz@wanadoo.fr

Pour suivre toute l'actualité de la commune :



<https://www.facebook.com/Commune de Jungholtz>



<https://jungholtz.fr/>

Commune de  
Jungholtz

